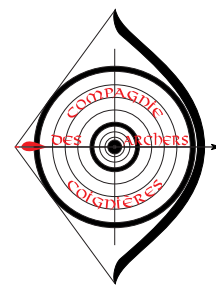


# Compagnie des Archers de Coignières



Règlement de la rencontre ludique  
organisée pour

## Les Poussins

**le Dimanche 7 Février 2010**

Ouverture du Greffe : 8h30

**Début des tirs à 9h30**

### Conditions de Tir :

Volées : 2 flèches  
Blason de : 80 cm de diamètre évidé au 7 (zones jaune et rouge absentes)  
Zone de réussite : zone évidée de 32 cm  
Fréquence : 1 volée sur 4 soit

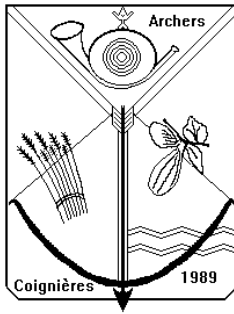
Archer	Volées paires		Volées impaires	
	A B	C D	C D	A B
1 et 2	X			
3 et 4		X		
5 et 6			X	
7 et 8				X

### Passage de distinctions Plumes :

Plume actuelle	distance	nombre de volées	nombre de flèches totales	Score à réaliser
sans	6 m	4	8	24
blanche	8 m	4	8	24
noire	10 m	6	12	36
bleue	12 m	6	12	36
rouge	14 m	6	12	36
jaune	les poussins ayant obtenu la plume jaune ne peuvent pas participer			

Inscriptions : 4 €

Remise des récompenses à la fin du départ



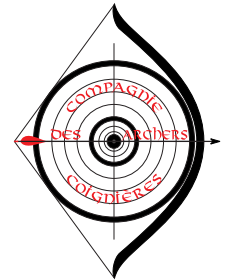
## La Compagnie des Archers de Coignières

est heureuse de vous inviter à son

### Concours Débutants

qui se déroulera les

**Samedi 6 et Dimanche 7 Février 2010**



Au Gymnase du Moulin à Vent, Rue du Moulin à Vent à Coignières (Parcours Fléché)

### HORAIRES

	Samedi MIDI	Samedi AM	Dimanche matin	Dimanche AM
Ouverture du greffe	12h	15H30	8h30	13h
Inspection Matériel	12h45	16H15	9h15	13h45
Début des tirs	<b>13h</b>	<b>16H30</b>	<b>9h30</b>	<b>14h</b>
Récompenses				<b>vers 17h30</b>

### CONDITIONS DE TIR

Identiques à celles du passage de flèches . Blasons de 80 cm pour tous

**Les poussins ne pourront participer qu'au départ du Dimanche 9h30, mais ce départ est ouvert aux autres catégories également.**

les archers tirent à la distance correspondant à la flèche qu'ils désirent passer

(10 m pour les sans flèches, 15 m pour ceux ayant la flèche blanche, 20 m pour ceux ayant la flèche noire, 25 m pour ceux ayant la flèche bleue, 30 m pour ceux ayant la flèche rouge.)

### INSCRIPTIONS : 8,00 € (Poussins : 4 €)

Merci d'envoyer vos inscriptions par courrier accompagnées de votre règlement (à l'ordre de la Compagnie des Archers de Coignières) avant le mercredi 3 février 2010 à :

**Marion EVRARD – 10 rue de l'Attelage – 78310 Coignières – Tel : 06.87.14.98.78 ou 01.34.61.91.83**

**E-Mail : marionevrard0312@orange.fr**

**Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du règlement.**

### RECOMPENSES

Aux 3 premiers de chaque catégorie  
La Compagnie la plus représentée

La meilleure flèche  
La Coupe des Yvelines

### N'OUBLIEZ PAS

**Au greffe seront obligatoires :**

Licence **2010** qui doit être la **1<sup>ère</sup>** licence du participant

Certificat Médical en vigueur (s'il ne figure pas sur la licence)

Carte de progression ou Passeport

Si un participant passe une flèche après l'envoi du mandat, merci de nous prévenir, car il risque de ne pas avoir de place.

Tenue blanche ou de Compagnie (chaude de préférence) indispensable

**Buvette :** boissons froides et chaudes, sandwiches, gâteaux

**L'usage de flèches carbone reste sous votre responsabilité.**